

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 05215 Numéro SIREN : 891 656 779 Nom ou dénomination : A.N.I

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2023 sous le numéro de dépôt 21422

SASU ANI
Au Capital de 1 000€
Siège Social : 34B RUE DE BOISSY ST LEGER
91480 QUINCY SOUS SENART
RCS EVRY : 891 656 779

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Sur l'exercice allant du 01/01/2022 au 31/12/2022

Madame, Monsieur,

Je vous ai convoqué en assemblée générale ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2022 et soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Je me permets d'attirer votre attention qu'aux termes de l'article 8 nouveaux du Code du Commerce, modifiés par la loi du 30 avril 1983 forme un tout indissociable :

- le bilan actif et passif
- le compte des résultats
- l'annexe des comptes du dit exercice

Comme vous pouvez le constater, l'annexe des comptes annuels détaille tous les comptes de l'actif et du passif et explique la formation du résultat.

Pour éviter toute redondance, le législateur a prévu dans l'article 340 que le rapport de gestion :

- la gestion de la société durant l'exercice écoulé
- son évolution prévisible
- les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle il est établi
- ses activités en matière de recherche et de développement.

I-Gestion de l'exercice 2022

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, notre société a réalisé un bénéfice de 890 Euros

II-Evolution prévisible

Développement de l'entreprise grâce au bénéfice.

III-Evénements importants survenus entre la date de clôture et ce jour

Aucun événement important ne mérite d'être signalé

IV-Affectation du résultat

Il vous sera proposé d'affecter ainsi le résultat de bénéfice de l'exercice écoulé

- réserve légale : 00,00 euros
- Autres réserves : 0,00
- Report du « à nouveau » 890.00

VI-Convention susceptible tomber sous le coup de la loi sur les sociétés commerciales

Aucune n'est venue à la connaissance de la gérance

Enfin, ainsi que je vous l'ai indiqué vous trouverez dans l'annexes les compléments d'information qui vous sont nécessaires pour avoir une image fidèle de notre société je soumettrai à votre vote, les résolutions suivantes :

Première résolution :

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont été bien respectées et, notamment, de la mise à la disposition des associés pendant quinze jours précédant l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Seconde résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion ainsi que l'inventaire approuve le rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour le dit exercice un bénéfice de 890 Euros.

Elle décide d'affecter ce bénéfice de la manière suivante

- réserve légales : 00.00 Euros
- Autres réserves : 00.00 Euros
- Report du solde « à nouveau » 890.00 Euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'assemblée donne quitus entier au gérant pour l'exercice 2022 pour l'accomplissement concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'assemblée prend acte de ce qu'aucune convention visée à l'article 50 de la loi sur les sociétés n'est à considérer au cours de l'exercice passé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'assemblée donne pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent du présent procès verbal certifié par le gérant, à l'effet d'accomplir les formalités de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

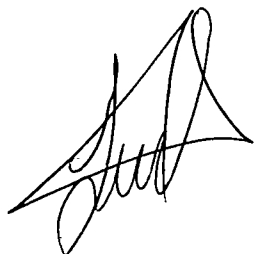
Sixième résolution

L'assemblée prend acte que tous les associés sont présents et possèdent ensemble l'intégralité du capital social et renoncent à tout recours concernant le défaut de convocation requise par la lettre recommandée

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Fait à Quincy Sous Sénart le 07 décembre 2023.

Le président



SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES JUVISY
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
10 AVENUE DE SAVIGNY
91268 JUVISY SUR ORGE CEDEX
01 69 12 53 70
SIE.JUVISY@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M ORAN FUAT, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS A.N.I, SIREN 891 656 779.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de IS - Résultats

Formulaire principal : 2065

Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI

Période déclarée : 01/01/2022 au 31/12/2022

Date limite de dépôt : 18/05/2023

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2023341-0000000146048163

Date de dépôt : 07 décembre 2023 à 13:13:38 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SAS A.N.I

Identifiant du soumissionnaire : 891 656 779

Désignation du signataire : ORAN FUAT

Synthèse des éléments déclarés : Résultat fiscal - bénéfice imposable au taux réduit des pme (15 %) : 890

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 5062466669873980497317858386)

Signature numérique : gPetis+068kDJUhtQZiSmyHuq2vr4BufT0eGv2UEXPa6o+HkIfwzS8hQ0HFTA886
DRRECFwMwd3i74FCFeQqBoZE/OvRsqbIjYvN0Ru3MP/sd39dezk53/cvkVPx7sbj
cs8B2VB63aF4EuI7ZTPtj6PvVTCmqxBGQij83VsfgVXTgSSWhlOdWHLU15yUQ2a
4t/Uwi7SYjiGio3+Z4Kat5WTiomkTKq9MnyXuNRsMFTbKNX+4yfDvY8BnjR667cb
gCSDDJtRIqdHlEU7L6f1bZd15pOo/mBp307+vDmAiNlnhkpxq/JCbV5KHn/7z6/x
h0R1saS9+jLRMgCOW0dNLA==



IDENTIFICATION

M ORAN FUAT

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20213060163939

Pour le compte de :

SAS A.N.I

34B RUE DE BOISSY ST LEGER

91480 QUINCY-SOUS-SENART

N° SIREN : 891 656 779

Période déclarée : Année 2022

Date limite de dépôt : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (*applicable à compter du 31/12/2022*)

Annexe N° 2065-BIS (*applicable à compter du 31/12/2022*)

Annexe N° 2033-A (*applicable à compter du 31/12/2022*)

Annexe N° 2033-B (*applicable à compter du 31/12/2021*)

Annexe N° 2033-C (*applicable à compter du 31/12/2021*)

Annexe N° 2033-D (*applicable à compter du 31/12/2021*)

Annexe N° 2033-E (*applicable à compter du 31/12/2021*)

Annexe N° 2033-F (*applicable à compter du 31/12/2021*)

Annexe N° 2033-G (*applicable à compter du 31/12/2021*)

Annexe N° 2059-H (*applicable à compter du 31/12/2017*)

Annexe N° 2059-I (*applicable à compter du 31/12/2017*)

Annexe N° 2069-RCI (*applicable à compter du 31/12/2022*)



Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	34 B RUE DE BOISSY ST LEGER		
Code postal	91480	Ville	QUINCY-SOUS-SENART
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

Construction d'autres bâtiments

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	890	Déficit (report du 2033-B)	
-----------------------------------	--	--------------------------	-----	----------------------------	--

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	5 667	1 919	3 748
TOTAL I (5)	5 667	1 919	3 748
2 - Actif circulant			
Créances autres (3)	6 550		6 550
Disponibilités	6 110		6 110
TOTAL II	12 660		12 660
TOTAL GENERAL (I + II)	18 327	1 919	16 408

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	100
Report à nouveau	11 536
Résultat de l'exercice	890
TOTAL I	13 526
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	2 327
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	106
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	449
TOTAL III	2 882
TOTAL GENERAL (I + II + III)	16 408

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	64 531
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			64 531
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres charges externes			60 502
Impôts, taxes et versements assimilés			60
Charges sociales			12
Dotations aux amortissements			4 189
Total des charges d'exploitation (II)			64 763
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-232
Produits et charges divers	Produits exceptionnels (IV)		14 500
	Charges financières (V)		91
	Charges exceptionnelles (VI)		11 498
	Impôts sur les bénéfices (VII)		1 789
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			890

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	890	
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	890	
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	890	

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Matériel de transport	21 467		15 800	5 667	
TOTAL rubrique I	21 467		15 800	5 667	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	2 309	4 189	4 579	1 919
TOTAL rubrique II	2 309	4 189	4 579	1 919

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case



Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	64 531
TOTAL 1	64 531

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	59 592
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	910
TOTAL 3	60 502

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	4 029
---	-------

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes
physiques de l'entreprise

1

Nombre total de parts ou d'actions
correspondantes

100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre

monsieur

Nom et prénom

FUAT ORAN

Nom marital

Nombre de parts
ou d'actions

100

Pourcentage de
détention

100,00%

Date de
naissance

27/05/1981

Pays de
naissance

FRANCE

Code postal de
naissance

95

Commune de
naissance

PONTOISE

Numéro, type et
nom de voie

7 RUE DE LA MARNE

Code postal

91480

Ville

QUINCY SOUS SENART

Pays

FRANCE

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

